

Seine-Maritime



Le 12 avril 2016

Monsieur Pascal MARTIN  
Président du Département de Seine Maritime  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76100 ROUEN

**Hubert WULFRANC**

Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne du Rouvray  
Membre de la Commission Permanente  
Mairie de Saint-Etienne du Rouvray

**Objet : Personnes handicapées placées en foyer - Financement de l'aide sociale**

Monsieur le Président,

Mes collègues du groupe communiste et républicain, Front de Gauche, et moi-même sommes interpellés depuis plusieurs semaines par des parents ou tuteurs de personnes handicapées placées en foyer d'accueil. Ces dernières se voient réclamer par les services de notre collectivité, via les structures d'accueil, l'intégralité des ressources personnelles des résidents, fussent-elles modestes, voire dérisoires, à l'image des intérêts du Livret A, ou encore sur leurs éventuels biens ou capitaux non producteurs de revenus.

Cette véritable chasse aux ressources de personnes handicapées à des fins de financement de l'aide sociale, décrétée par l'ancienne majorité dans le cadre de son plan dit de consolidation de 2011 malgré notre opposition, serait ainsi visiblement appliquée désormais systématiquement, et donc aveuglement, depuis plusieurs mois en provoquant incompréhension et colère.

En effet, il semblerait que de nombreux foyers d'accueil, en signe de protestation et considérant qu'il n'était pas dans leur rôle de jouer les supplétifs comptables du Département en fragilisant encore un peu plus leurs résidents, refusaient de collaborer à l'application de ces directives. Ils y seraient visiblement contraints, ce qui provoque là encore un malaise certain dans la relation entre ces structures professionnelles et reconnues et notre collectivité.

Sur le fond, cette chasse aux petites économies est vécue, je vous en fais l'écho comme il nous parvient, comme un « détournement en règle de personnes vulnérables ».

Car s'il est légitime que les ressources majeures dont disposent les personnes handicapées soient mobilisées pour financer leur accueil en foyer, il est aussi évident que celles qui n'étaient pas prises en compte auparavant dans les mécanismes de reversement au Département, comme par exemple les intérêts du Livret A et peut être demain, les sommes non utilisées sur les comptes courants non rémunérés, étaient utilisées par les familles et tuteurs pour améliorer modestement le quotidien du résident : achat de cigarettes, de chocolats, d'un poste de télévision pour ne prendre que des illustrations précises qui nous ont été rapportées.

Nous ne parlons pas ici de comptes « offshore » ou de plus-values d'actions dans des grandes multinationales, nous parlons de quelques dizaines ou au plus centaines d'euros par an. De l'argent de poche en quelque sorte, que le Département veut désormais récupérer dans la poche même des personnes handicapées placées, instaurant ainsi en quelque sorte, une taxe sur le handicap.

Hôtel de Ville  
Place de la Libération  
CS 80458  
76806 Saint-Etienne du Rouvray  
Téléphone : 02 32 95 83 92  
hubert.wulfranc@seinemaritime.fr

seinemaritime.fr

Nous souhaitons par conséquent obtenir des explications à ce sujet considérant que nous refusons de cautionner de telles pratiques que nous ne manquerons pas de dénoncer avec force si cette situation devait persister.

Par ailleurs, nous sommes informés que des familles de résidents, tuteurs ou associations gestionnaires de foyers seront reçues au Département à l'occasion d'une réunion le 20 avril.

Nous souhaiterions pouvoir y assister également en mandatant un élu de notre groupe à cet effet afin de mesurer, à une échelle plus large que celle de nos cantons, l'impact dévastateur de ce type de mesure d'austérité.

Dans ces attentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

Hubert WULFRANC  
Conseiller Départemental de Seine Maritime  
Canton de Saint Etienne du Rouvray  
Président du groupe Communiste, Républicain  
Front de Gauche

